

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 58 (1978)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** La coopération industrielle franco-suisse  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La coopération industrielle franco-suisse

Le présent numéro de la *Revue Économique Franco-Suisse* est consacré pour l'essentiel à la coopération industrielle entre les deux pays si étroitement imbriqués dans de très nombreux domaines d'activité qu'il en devient difficile de discerner la part de chacun. C'est pourtant une réalité peu connue du grand public, et à certains égards l'on ne peut que s'en réjouir, car cela prouve qu'il n'existe pas, à ce niveau, de contentieux majeur.

On sait généralement que les échanges commerciaux franco-suisse sont largement bénéficiaires pour la France. En 1977, ils ont produit en faveur de celle-ci un solde actif de près de 1,6 milliard de francs suisses. Ce déséquilibre au profit de la France est l'une des données structurelles de nos échanges commerciaux. Il en est de même du fait que le Suisse, en moyenne, achète beaucoup plus de produits français que le Français, en moyenne, n'achète de produits suisses. En 1977 la relation s'établissait à 1 : 12, le Français achetant pour 148 FF de marchandises suisses et le Suisse pour 1783 FF de marchandises françaises.

Ce sont là des caractéristiques des échanges franco-suisse que les autorités — quelles que soient les conjonctures auxquelles elles ont à faire face — ne devraient jamais perdre de vue. La Suisse est un marché précieux pour la France ; non seulement il est solvable, mais pratiquement sans entraves administratives et, en plus, largement accessible grâce à la solidité — à notre gré bien excessive — de sa monnaie. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les statistiques automobiles par exemple : depuis 1965, la France a accru ses ventes de voitures de tourisme sur le marché suisse de 85 %. Seuls le Japon et l'Italie accusent des performances plus fortes, mais sur un total de voitures vendues nettement inférieur à la France.

Les échanges commerciaux, toutefois, ne forment qu'un volet de la coopération économique entre les deux pays. Le vaste domaine de l'activité industrielle en forme un autre. C'est de lui que traitent les pages qui suivent, c'est-à-dire de la coopération au niveau des entreprises qui conçoivent, projettent, financent, réalisent et exécutent ensemble et s'engagent en commun.

Presqu'au hasard, nous avons choisi quelques-uns des exemples les plus typiques de cette coopération, significatifs des échanges technologiques, humains et financiers qui s'opèrent journellement entre la France et la Suisse. On aurait pu en ajouter d'autres, mais le cadre d'une revue comme la nôtre est nécessairement limité.

Notre ambition n'est pas de défendre une thèse ou d'apporter un « message », mais de démontrer sur le terrain des réalités ce que représente cette coopération bilatérale. Contrairement à des idées fréquemment avancées, la présence « multinationale » des entreprises suisses ne constitue pas un préjudice pour le pays d'accueil, mais un apport. Les quelques exemples décrits dans ces pages le prouvent amplement. S'il en était autrement, comment s'expliquerait alors leur présence, leur activité, la part qu'elles prennent à la réalisation de grands projets publics et privés aussi bien en France qu'en pays tiers ?

En réalité, cette forme de la coopération bilatérale est particulièrement enrichissante pour tous ceux qui y participent. Elle met en présence — et donc en compétition — des technologies d'origines diverses, elle crée des emplois et (directement ou indirectement) de la matière imposable. Quand cette coopération se réalise sur une grande échelle entre deux pays, par ailleurs étroitement liés par les échanges et les cultures, c'est d'« intégration » qu'on peut parler. Et c'est bien de cela qu'il s'agit, même si le mot n'est pas prononcé et même si la réalité ne correspond pas exactement aux idées que les théoriciens de la chose s'en font.